

ESSAI  
DE  
**STATISTIQUE**  
COMMUNALE.

---

**SAINT-LAZARE,**  
DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE, ARRONDISSEMENT  
DE SARLAT, CANTON DE TERRASSON.

---

*Année 1834.*

---



**A PÉRIGUEUX,**  
CHEZ F. DUPONT, PÈRE, IMPRIMEUR  
DE LA PRÉFECTURE.

ESSAI  
DE  
**STATISTIQUE**  
COMMUNALE.

*Journal*

# ESSAI DE STATISTIQUE COMMUNALE.

**SAINT-LAZARE,**

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE, ARRONDISSEMENT  
DE SARLAT, CANTON DE TERRASSON.

*Année 1834.*

E.P.

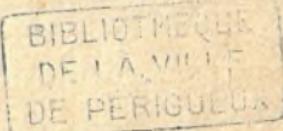
PZ 2114



**A PÉRIGUEUX,**

CHEZ F. DUPONT, PÈRE, IMPRIMEUR  
DE LA PRÉFECTURE,

1834.



СИОУСИТАЕ

САЛЮНС

ИЛАХ-ТИЛД

1881 1883

АДИВАДА  
ИЗМІЛЧЕ-НАС-ТИЧЕ-ЛІЧІ  
ЛАДІВІДА-ЛІЧІ

1881

\*\*\*\*\*

quel que soit le sujet, il a été à l'abord  
bien fait, comme il apparaît à l'impression publiée  
du travail de l'auteur.

DE

## ESSAI STATISTIQUE COMMUNALE.

### SAINT-LAZARE,

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE, ARRONDISSEMENT  
DE SARLAT, CANTON DE TERRASSON (1).

Le département de la Dordogne renferme un grand nombre de communes plus importantes que celle dont j'essaie aujourd'hui la statistique; et Saint-Lazare, où l'on ne voit ni beaux édifices, ni grands monuméns, ni antiquités remarquables, enfin presque rien de ce qui pique ordinairement le plus la curiosité des lecteurs, semble d'abord peu digne d'attention. J'en conviens; mais cette petite commune, reculée à l'extrémité nord du département, bien qu'éloignée des grands centres de civilisation, sans revenus publics, et pour ainsi dire

(1) Cet Essai et les deux petites Notices qui le suivent sont extraits de l'Annuaire de la Dordogne, année 1834.



réduite à elle-même, n'en présente pas moins un frappant exemple d'amélioration et de progrès, soit agricoles, soit industriels. Cette prospérité étant le fruit de la sagesse de son administration, des conseils, des exemples et de l'excellent esprit de quelques hommes, j'ai pu croire que mon travail sur Saint-Lazare ne serait pas tout-à-fait dénué d'intérêt.

*Limites de la commune, sa configuration, son aspect.*

La commune fait partie de l'arrondissement de Sarlat et du canton de Terrasson. Elle est bornée au nord par le chemin de Lacombe à Marcouat et par le petit ruisseau de l'Elle (1); à l'est, par la commune de Lavilledieu; au sud, par la Vézère; à l'ouest, par la commune de Beauregard. Sa figure est celle d'un polygone irrégulier, étroit au nord et au sud, s'étendant à l'ouest, et dont la limite orientale, presque droite, ne présente que des angles peu prononcés. Sa plus grande longueur est du nord au sud. Une ligne tirée du point où le ruis-

(1) L'Elle prend sa source dans le département de la Corrèze, reçoit plusieurs petits ruisseaux, passe à Vilhac et se jette dans la Vézère au-dessous de Terrasson. Son nom paraît être d'origine celtique, ainsi que ceux de *Marcouat* et de la *Doue*. Il est à remarquer que sur les confins des communes de Saint-Lazare et de Beauregard, il existe une grotte où les Gaulois fabriquèrent jadis des armes en pierre. Nous parlerons ailleurs de cette grotte.

seau de l'Elle coupe le chemin de Marconat jusqu'au conde que forme la Vézère à la jonction des communes de Condat et de Terrasson aurait 3,400 mètres. Sa plus grande largenr est de l'est à l'ouest, et la ligne que l'on tirerait dans cette direction, de l'angle saillant sous la Doneh à la limite orientale, serait de 2,000 mètres.

La grande route de Périgueux à Lyon traverse la commune de l'est à l'ouest et la divise en deux parties bien distinctes, la plaine et le pays de coteau. La plaine est au sud, dans la vallée de la Vézère; le pays de coteau est au nord, et s'élève de plus en plus dans cette direction. La plus haute sommité de la commune porte le nom, de *Poujoulou* (1). C'est une petite montagne conique, arrondie, dont la tête, couronnée d'un taillis de chêne, se fait remarquer au loin, contrastant en toute saison, ou par son vert particulier, ou par sa tinte plus sombre, avec les vignobles répandus sur les pentes qu'elle domine.

Du haut du *Poujoulou* on découvre toute la commune, et l'œil plongeant dans la vallée peut y suivre les nombreuses sinuosités de la Vézère, dont le cours capricieux semble, en multipliant les tableaux, agrandir les plaines qu'elle arrose. En face du *Poujoulou*, sur l'autre rive,

(1) *Poujoulou* : pui, montagne au loup.

s'élève brusquement un coteau escarpé dont la pente abrupte, couverte de délitemens calcaires mille et mille fois brisés, ne présente aux regards qu'un rideau nu, blanchâtre, sans traces de verdure, véritable image d'un désert pour jamais frappé de stérilité (1). On dirait que le ciel l'a dressé là, et comme un terme de comparaison propre à rendre plus chers à l'habitant de Saint-Lazare les champs heureux qu'il cultive, et comme une leçon destinée à l'avertir de ne pas défricher tous les bois de ses coteaux. Celui-ci dont la nudité l'afflige a connu de meilleurs jours : on y distingue encore des vestiges de culture, et aujourd'hui les plantes les moins exigeantes refusent d'y végéter !... L'imprévoyance commença l'ouvrage, les météores l'ont achevé.

Au pied de cette côte désolée, et de la rive gauche de la Vézère, le taillan que présente Saint-Lazare peut donner de cette commune une idée plus exacte. L'observa-

(1) Pour justifier ce que je dis plus bas des causes présumées qui ont totalement dénudé ce malheureux coteau, je dois remarquer que, vers le nord, il est encore couvert d'un taillis végétant assez vigoureusement sur un sol en tout semblable à celui dont il est la suite. Que l'on défriche ce taillis, avant peu d'années le roc se délitera par feuillets ; ces feuillets, entraînés par les eaux pluviales, glisseront les uns sur les autres, se diviseront encore ; le peu de terre qui les couvre descendra avec eux au pied de l'escarpement, et tout le coteau ne présentera plus que l'image uniforme d'une complète stérilité.

teur a devant soi la rivière qui tantôt fuit en bouillonnant dans certains endroits brisée par des bancs de grès houiller, tantôt serpente entre de petits îlots verdoyans peuplés de lapins et d'oiseaux. Sur l'autre rive s'étend la plaine. Elle est un peu nue, mais fertile. Quelques châtaigniers séculaires qui s'y montrent de loin en loin, et surtout la variété des cultures rompent l'uniformité du tableau. On y voit de vertes prairies entremêlées à des terres labourées que se partagent les céréales, les fourrages, les légumes, le lin, tous les genres de produits agricoles. Plus loin, au nord, entre des lignes de peupliers, de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers et de noyers qui marquent par endroits le trajet de la grande route, on distingue au pied des coteaux deux petits villages, quelques maisons isolées, et au-dessus d'elles, le long des pentes jusqu'aux sommets, des vignobles, des terres à blé, beaucoup de petites propriétés entourées d'arbres, partout des terrains soigneusement cultivés, agrestes images qui donnent une idée avantageuse du sol et de l'habitant.

*Constitution géologique. — Nature du sol.*

Pour faire connaître la constitution géologique de la commune de Saint-Lazare, il me suffira de présenter ici en peu de mots le résultat des observations de M. Brard,

savant minéralogiste qui a fait une étude particulière de ces terrains. Voici leur ordre de superposition, en descendant du sommet du *Poujoulou* jusqu'au bord de la Vézère.

*Formation calcaire.*— 1.<sup>o</sup> Au sommet du *Poujoulou*, calcaire jaune lamellaire, contenant çà et là quelques bélémnites.

2.<sup>o</sup> Grès composé de grains de quartz hyalin, agglutinés par un ciment calcaire. Ce singulier grès ne forme qu'une couche très mince, difficile à trouver, à moins qu'on ne la cherche avec beaucoup d'attention.

3.<sup>o</sup> Calcaire blanc, lavé de rose, très finement oolitique, en bancs assez épais, et susceptible d'être employé en pierres de taille (1).

4.<sup>o</sup> Calcaire marneux, blanc, très friable.

5.<sup>o</sup> Calcaire caverneux, riche en magnésie. Il repose immédiatement sur le premier banc de grès honiller, et cette superposition est évidente sur plusieurs points, particulièrement dans le chemin creux du village de la Doueh et à Saint-Lazare même, qui est bâti sur le grès nommé *aragne* dans le pays (2).

(1) La verrerie de Saint-Lazare est bâtie avec ce calcaire; on l'a employé aussi à la construction du canal.

(2) Cette superposition du calcaire caverneux s'étend au-delà de

*Formation houillère.* — Elle succède immédiatement à la formation calcaire, et descend jusque dans le lit de la Vézère. Elle est composée, comme partout ailleurs, de bancs et de lits successifs de grès et de schistes micacés, au milieu desquels on trouve des affleurements de houille, dont les six principaux se montrent au jour dans le périmètre de la commune de Saint-Lazare. L'un de ces six affleurements, qui paraissait à découvert dans un profond ravin maintenant tout-à-fait comblé par la route, est celui que depuis cinquante ans l'on a successivement attaqué et abandonné à plusieurs reprises. Enfin, en 1816, soumis à une exploitation régulière, il a donné naissance aux mines et à la verrerie du Lardin.

Cette formation houillère est très riche en belles empreintes de *pteris* et de *calamites*, cités pour la plupart dans le bel ouvrage de M. Brougniart fils sur les végétaux fossiles ; elle renferme accidentellement du fer carbonaté litboïde plus ou moins riche.

*Alluvions.* — Le terrain houiller se cache sous les cultures de la plaine ; et si l'on examine les berges de

Saint-Lazare ; la grotte de *Badegol*, dans Beauregard, en offre un exemple, et l'on pourrait probablement citer d'autres exemples de ce genre si le pays était exploré.

la rivière, on reconnaît qu'il est recouvert d'une couche de galets et de sable, qui ne peut être que l'ancien lit de la Vézère, soit qu'elle ait occupé toute la vallée, soit que, par des changemens de cours, elle l'ait successivement parcourue. Cette couche alluvionnelle a cela de remarquable, qu'elle est pénétrée d'une quantité d'eau si considérable, qu'il suffit de la percer pour donner naissance à une fontaine inépuisable.

La terre végétale de la plaine est généralement légère, sablonneuse et micacée; mais dans quelques parties le sol est gras et très argileux. Ces denx natures de terre appartiennent évidemment au vieux lit de la Vézère: elles jouissent à un assez haut degré de la fertilité des fonds alluvionnels.

Sur les coteaux, la conche végétale, modifiée par les denx formations qu'elle reconvre, est en général une terre forte, divisée tantôt par des fragmens calcaires, tantôt par de gros cailloux, des grès désagrégés ou brisés: elle est d'une fertilité moyenne.

Dans les vallons, l'argile domine: ils renferment des prairies meilleures que celles de la plaine.

La commune de Saint-Lazare, entourée du nord à l'est par le ruisseau de l'Elle, et du nord-est à l'ouest par la Vézère, n'est arrosée à l'intérieur que par un petit ruisseau qui porte le nom de la commune, des-

cend du nord au sud, traverse la grande route au lieu dit *le Rieu*, et se rend à la Vézère. Ce cours d'eau, formé par la réunion de plusieurs sources qui se trouvent au village de l'Age et sortent du grès houiller, entretient une fraîcheur délicieuse dans le joli vallon qu'il arrose.

Saint-Lazare renferme encore d'autres fontaines, dont la principale est celle qui coule au village de la Doueh. Elle prend naissance dans le calcaire cavernneux, ne tarit jamais, et son volume est assez souvent d'un pouce fontainier. Un petit arceau à plein cintre permet aux femmes d'y laver le linge à couvert; mais avec une faible dépense, il serait possible d'y établir un grand laver public.

*Antiquités. — Population. — Mœurs.*

Quelques noms de lieu qui paraissent avoir une origine celtique, et une petite fabrique d'armes en silex, établie jadis aux limites mêmes de Saint-Lazare (1), semblent indiquer que l'endroit fut habité dès la plus haute antiquité; mais d'un temps si reculé il ne reste que ces faibles vestiges. Les Romains, qui vinrent après les Gaulois, n'ont aussi laissé dans le pays que la trace de

(1) Nous indiquons encore ici la grotte de *Badegol*; bientôt nous la ferons connaître.

leur passage. En ouvrant la route de Lyon à Bordeaux, on découvrit plusieurs amas de tuiles à rebords d'une grande épaisseur, et un four à chaux censé en terre suivant l'usage antique : il renfermait de la chaux enite dont les entrepreneurs firent usage. Ce four est encore visible au bord de la route, tout près du pont de Saint-Lazare. On connaît d'autres traces romaines dans la commune, au-dessus du château de Peyraud, sur la limite de la commune de Beauregard : ce sont plusieurs assises de béton, parfaitement lissées, qui paraissent avoir fait partie de quelque fontaine ou bassin. Ce béton est composé de chaux grasse et de fragmens de tuiles. Au village de la Boissière, sur la limite de la commune, M. le comte d'Ahzac a découvert dans ses vignes des tuiles à rebord et des carreaux d'un calcaire blanc oolitique qui, à en juger d'après les constructions romaines reconnues jusqu'à ce jour dans tout le canton, remplaçait alors le marbre pour le carrelage des édifices un peu importans (1). Enfin, on peut ajouter à ces

(1) Ce calcaire est très joli, très agréable à l'œil. Non-seulement les Romains l'employèrent ici au carrelage de leurs habitations, mais ils s'en servirent aussi en pierres de grand échantillon pour certaines constructions. Au pied de la montagne d'Issandon, j'ai vu les restes d'une fontaine antique, bâtie avec ce joli calcaire. Il est probable qu'on le tirait alors des environs de Nazareth près Brives, département de la Corrèze, où il est encore exploité. Cette année, j'ai re-

témoignages de l'antique séjour des Romains à Saint-Lazare, quelques médailles trouvées sur différens points de la commune. La plus remarquable de toutes est un Honorius en or de la plus belle conservation : elle a été recueillie par M. le comte d'Abzac.

Ces rencontres fortuites ne nous apprennent rien sur l'état de la population du pays à l'époque romaine, et les temps de barbarie qui lui succédèrent ont tout enveloppé de ténèbres encore plus épaisses : il faut descendre jusqu'au douzième siècle pour découvrir que Saint-Lazare contenait alors assez d'habitans pour former une paroisse. Sa petite église paraît en effet dater de cette époque ou du commencement du treizième siècle ; et bien qu'elle n'offre aucun détail fort remarquable, cependant nous avons cru reconnaître dans sa modeste architecture quelque chose de cette époque de transition. Mais quel était alors le nombre des habitans ? Les plus anciens pouillés du diocèse n'en parlent pas, et le premier document que nous ayons pu recueillir nous a été fourni par d'Expilly. Dans son dictionnaire géographique, publié en 1769, il porte à

connu un calcaire oolitique, aussi blanc, aussi beau, à peu près du même grain, dans la commune de Trélissac, au bord de la rivière de l'Isle, près du moulin : les affleuremens sont au pied du coteau, et se font aussitôt remarquer par leur grande blancheur.

cent quatre le nombre des feux de Saint-Lazare qu'il nomme Saint-Lazer, ce qui suppose au moins quatre cents individus. Mais comment concilier pareille donnée avec le recensement officiel de 1803, dont voici le chiffre ?

Saint-Lazare, maisons, 120.

Nombre des hommes mariés ou veufs . . . . .	97
des femmes mariées ou veuves . . . . .	111
des garçons de tout âge . . . . .	101
des filles de tout âge . . . . .	91
des hommes aux armées . . . . .	18
<hr/>	
TOTAL . . . . .	418

La population, de 1769 à 1803, serait-elle donc restée presque stationnaire, ou faut-il accuser d'inexactitude, soit le chiffre d'Expilly, soit celui du recensement de 1803 ? Depuis cette dernière date, la population de Saint-Lazare a reçu progressivement un accroissement très remarquable. Elle était en 1813 de quatre cent quarante-trois ; en 1823, de quatre cent soixante-dix-neuf : elle est en 1833 de cinq cent quatre (1). Dans cette dernière période décennale se trouve

(1) Ces calculs sont basés sur les états de population publiés dans les annuaires, et le dernier chiffre sur les documents fournis par le gouvernement.

l'année 1831, année funeste où la dysenterie emporta près du vingtième de la population. La table suivante, insuffisante pour fournir un résultat exact sur la durée moyenne de la vie, peut du moins présenter quelques données intéressantes. On y trouvera, cumulés par âges, les décès qui ont eu lieu dans la commune pendant les vingt dernières années. Ce tableau a été relevé avec soin sur les registres de l'état civil.

Dans cette période vicésimale il est mort :

De 1 à 2 ans . . . . .	25 individus.
2 à 10 ans. . . . .	16
10 à 30 ans. . . . .	25
30 à 50 ans. . . . .	16
50 à 60 ans. . . . .	26
60 à 80 ans. . . . .	54
80 à 100 ans. . . . .	8
<hr/>	
	170

Ainsi, plus de la moitié des individus morts dans cette période avaient vécu au-delà de 50 ans, et plus du tiers au-delà de 60, proportion qu'on ne trouve que dans les cantons où le climat, l'air et le régime sont très sains.

L'habitant, particulièrement sur les coteaux, jone d'une constitution robuste. Très rarement atteint d'af-

fections chroniques, il est plus exposé aux inflammations de poitrine et de l'abdomen, suite naturelle d'un air plus vif, plus froid, qui le saisit quelquefois encore tout échauffé par le travail. En général, des imprudences, des écarts de régime, et chez la classe pauvre des habitations basses, humides, peu aérées, sont ici presque les seules causes de maladie. La petite vérole n'y exerce plus ses ravages, grâce à la vaccine, que l'honorable médecin de l'endroit pratique avec un soin digne des plus grands éloges. Enfin Saint-Lazare, sous le rapport de la salubrité, est une des meilleures communes du département. Cependant les vallons et la vallée, où il règne plus d'humidité, offrent quelques affections chroniques, des goîtres, des scrofules, mais en très petit nombre. On ne compte pas dix goitreux dans toute la commune; et depuis l'établissement de la conscription, à peine cite-t-on quelques réformes parmi les jeunes gens de l'endroit : le vice scrofuleux en était le motif.

Le régime de l'habitant est fort sain : il se nourrit habituellement de bon pain, de légumes, de châtaignes dans la saison, et rarement de viande; mais l'usage modéré du vin tempère ce que ce régime végétal aurait de débilitant. Le pauvre seul, saute de ce stimulant, en est plus exposé à voir s'altérer sa santé. Heureusement

cette classe malheureuse et souffrante est peu nombreuse. Autrefois Saint-Lazare comptait plusieurs familles qui ne vivaient que d'aumônes; aujourd'hui, aucune n'est réduite à cette déplorable extrémité. S'il y a encore quelque misère, elle ne va plus au-devant des secours; les secours vont la trouver.

La grande division des biens, qui fait qu'aujourd'hui chaque famille de paysan a sa petite propriété, en doublant la valeur du fonds, ses produits et l'aissance générale, n'a point corrompu les mœurs; on remarque, au contraire, que depuis trente ans elles se sont singulièrement améliorées. L'habitant, naturellement bon, sobre et religieux sans mélange de superstition, est devenu plus intelligent, plus laborieux, plus attentif aux leçons de l'expérience et aux exemples que lui donnent des hommes plus éclairés que lui; ses qualités sociales se sont développées à mesure qu'il a obtenu une meilleure part dans les avantages de la société. Il y a trente ans, que vous auriez eu de la peine à découvrir parmi les habitans de Saint-Lazare un homme qui sut lire; aujourd'hui, sur vingt-cinq hommes au-dessus de quarante ans, il en est au moins un qui possède ce premier degré d'instruction; et chez les jeunes gens, sur vingt individus, vous en trouvez au moins deux qui savent lire et écrire. Je me rappelle

encore avoir vu en 1825, dans la grande cour de la verrerie du Lardin, de vieux papas assister gravement aux leçons que leur donnait un moniteur de dix à douze ans, petit savant improvisé qui était quelquefois leur propre fils (1). Depuis dix ans, les enfans de la commune n'ont pas cessé de suivre avec assiduité ou l'école gratuite ou l'école communale. Pareille disposition d'esprit, ce vif désir de s'instruire, doit donner bonne idée du peuple de Saint-Lazare. Ce qui me semble aussi devoir l'honorer, c'est que de tous les militaires que la commune avait fournis aux armées, et qui ont eu le bonheur de rentrer dans leurs foyers, il n'en est pas un qui n'ait repris avec plaisir la charue, le costume et la vie agricoles. A la vérité, ils ont en sous les yeux pour exemples deux officiers retraités, deux de ces braves dont madame S. disait (2) : « Hommes étonnans qui, après avoir si souvent désolé la terre ennemie, sont venus fertiliser la leur, et donner des leçons d'agriculture à ceux pour lesquels ils existèrent tant de fois leur vie ! »

(1) Voyez pour plus de détails l'Annuaire de 1826, dans lequel, sous le nom de deux Anglais, j'ai parlé du Lardin et de son école.

(2) Voyez les *Lettres de madame S.*.... (Annuaire de 1830) : là aussi j'ai dit deux mots du Lardin.

*Habitations, villages, hameaux, etc.*

Saint-Lazare se compose d'un bourg, de quatre villages, de trois hameaux et de plusieurs maisons isolées. Je dois remarquer que les mots *bourg*, *villages*, *hameaux*, n'ont qu'une valeur relative, et désignent souvent, dans le département, des groupes d'habitations qui recevraient ailleurs un nom plus modeste.

Le bourg de Saint-Lazare, dans une position assez centrale, n'offre rien de remarquable : sa petite église, dont nous avons déjà parlé, et la maison du maire, sont les seuls édifices à citer. Cette maison appartint à la famille de Salles et de Bourdeilles : elle prenait alors le titre de château, suivant l'usage. On veut même que ce manoir ait autrefois essuyé un siège de la part des Templiers de Condat; mais la tradition très douteuse qui nous a transmis ce fait d'armes, ne nous en a point donné la date.

Les villages de l'*Age*, au nord, et de la *Doueh*, à l'O. S. O. du bourg, sont les plus considérables de la commune; ceux du *Lardin* et de la *Galibe* ont l'avantage d'être placés au bord de la grande route. Le hameau de *Péchanguil*, qui touche aux limites de la commune de Beanregard; celui de *Langle*, qui semble devoir son nom à sa position; et celui de *Majubrier*, presque au

bord de la Vézère, à l'extrême sud de la commune, n'ont que très peu d'importance. Parmi les habitations isolées, une seule mérite d'être remarquée : c'est le château de *Peyraud*, situé dans un frais vallon, à l'ouest du Ponjoulou. Sa construction remonte, dit-on, au règne de Charles VII. Rien dans ses murs et sa distribution irrégulière n'est en contradiction avec cette date. Il appartient aujourd'hui à madame de Royère, veuve de ce comte de Royère qui contribua plus que personne à l'achèvement de la grande route de Périgueux à Lyon et aux travaux de la canalisation de la Vézère. Nul habitant de Saint-Lazare ne saurait passer sous les ombrages qui entourent *Peyraud* ni traverser les belles prairies qu'il domine sans se rappeler avec reconnaissance le nom de M. de Royère (1).

Les villages de l'Age et de la Doueh ne renferment rien de plus intéressant que les fontaines dont nous avons déjà parlé ; mais celui du Lardin, quoiqu'il compte moins de maisons et d'habitans, mérite pourtant d'arrêter un moment l'attention, comme étant de création toute moderne. En 1815, il n'existant encore dans cet endroit qu'une mauvaise baraque, connue dans les cam-

(1) C'est un de ses ancêtres, Olivier de Royère, qui, à son retour des croisades, où il commandait cent hommes, importa des étalons arabes et créa la race des chevaux limousins.

pages voisines sous le nom de *maison du diable*, nom qui lui était resté en mémoire d'un chevalier de.... (1), dont elle avait long-temps été la demeure habituelle. Le sinistre caractère de cet homme, la singularité de son gîte et de sa vie avaient fait de lui un objet de terreur dans le pays; on l'appelait *le chevalier du diable*: de là le nom donné à son asile. On n'aurait osé passer près de là au déclin du jour; on parlait même de crimes commis en cet endroit; et aujourd'hui la *maison du diable* est devenue l'école communale de Saint-Lazare. Ces lieux, autrefois si redoutés, sont traversés par une route très belle et très fréquentée; la solitude a fait place à un petit village composé de douze maisons, y compris trois auberges de rouliers; et la Vézère, qui passe au pied des bonillères du Lardin, y touche aussi (2) à une verrerie dont les bâtimens occupent, au bord même de la grande route, une superficie de 150 pieds sur 60. Des circonstances déplorables firent abandonner cet établissement au moment même où il venait d'être achevé; mais il vient d'être repris avec

(1) Je ne le nommerai pas. Son nom, connu dans le pays, a été porté depuis par des hommes si éminens en vertus, qu'en le répétant à propos du *chevalier du diable*, je croirais le profaner.

(2) Voyez le *Voyage des deux Anglais* (*Annuaire 1826*), vous y trouverez des détails qu'il est inutile de répéter ici.

succès, et les travaux sont en activité. Cette fatale interruption a causé la perte de l'école gratuite et mutuelle que M. Brard avait fondée; mais l'école communale l'a remplacée, et, sous la direction du fondateur de la première, celle-ci ne pent que prospérer.

Les habitations de Saint-Lazare sont en pierres et couvertes en tuiles ou en ardoises. La pierre calcaire et les grès se tirent des coteaux de la commune; les tuiles se fabriquent sur les lieux; l'ardoise vient de Vilhac, commune limitrophe, et au Lardin on fabrique d'excellente chaux hydraulique. Il est fâchenx d'avoir à remarquer qu'en général les habitations du paysan sont mal tenues, et que l'usage où il est d'entasser presqu'à sa porte les fumiers qu'il destine à ses terres non-seulement ajoute aux désagrémens de sa demeure, mais encore en altère la salubrité.

Le bourg est lié avec tous les groupes d'habitation de la commune et avec les communes voisines par nombre de chemins vicinaux en assez bon état: une grande partie vient même d'être réparée à neuf. Les lamières, le zèle et le dévouement suppléent ici aux revenus communaux. Parmi ces chemins, il en est un que sa direction et, si je ne me trompe, son antiquité rendent assez remarquable: il part de la Doueh et remonte vers le nord, en suivant exactement le périmètre de la com-

mune jusqu'au point où le ruisseau de l'Elle sort de la commune de Beauregard. Ce chemin, que je crois peu fréquenté, peut-être même abandonné en partie, se rend de *la Doueh* à la *Combe-Souillac*, et de là se dirige vers *Marcouat*, dans le département de la Corrèze. Je donne ces noms tels que je les lis sur un ancien plan de la commune. Tous peuvent sans effort se dériver de la langue celtique : *la Doueh*, de *Dour*, eau courante ; l'endroit a une fontaine assez importante : la *Combe*, de *Kombau*, vallon ; le chemin suit le vallon : *Marcouat*, de *Marc'hat*, marché. Serait-ce quelque ancienne voie qui conduisait à un marché public maintenant oublié ? Je ne sais ; mais j'ai cru que cette direction périphérique et ces noms n'étaient pas indignes d'être remarqués. On m'excusera du moins d'en avoir dit un mot.

*Agriculture.*

Il n'y a pas quarante ans que l'agriculture était encore dans son enfance à Saint-Lazare. Partie des terres était soumise au funeste système des jachères, d'autres restaient en friche : on ne demandait au sol que des grains. La culture des pommes de terre, des plantes fourragères, du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, était inconnue ; les bœufs manquaient au labourage, les fumiers à l'amendement ; le paysan, qui cultivait pour

autrui, suivait machinalement une routine héréditaire, ne soupçonnant même pas qu'on pût mieux faire. La révolution est venue tout changer. Les progrès ont d'abord été assez lents ; mais depuis vingt ans la marche des améliorations est devenue rapide. Il y en a sans doute encore à obtenir ; mais l'habitant a sous les yeux d'excellents modèles ; il s'éclaire de plus en plus, et ces exemples auront des imitateurs.

La commune a de superficie 592 arp. 34 p. 30 m. ainsi distribués :

Terres labourables. . . . .	155	08	40
Prés . . . . .	46	52	"
Vignes. . . . .	220	30	"
Bois. . . . .	80	33	60
Bruyères et friches. . . . .	35	89	70
Propriétés bâties imposables. . . .	29	98	10
Chemins et ruisseaux. . . . .	24	22	50
<hr/>			
	592	34	30

NOTE DE L'ÉDITEUR. — ( *C'est par erreur que dans cette même Notice, imprimée dans le Calendrier de la Dordogne, on a supposé que l'arpent est le double de l'hectare; l'arpent et l'hectare sont identiques, et le premier n'exprime que le nom vulgaire du second. Ainsi*

*toute la conséquence que l'auteur avait tirée de ce faux principe se trouve comme non avenue.)*

La commune de Saint-Lazare est un pays de petite culture ; aucun bien n'y est en fermage, tous sont exploités par colonage à moitié fruits. Il faut distinguer deux sortes de colonages, l'un dit *partiaire*, l'autre à *métairies*. Pour le premier, les conventions sont verbales et n'engagent que pour un an ; l'année révolue, on les renouvelle ou elles cessent de lier les parties, si l'une d'elles est mécontente. Pour le colonage à métairies, les conventions sont écrites.

Dans ces deux modes de colonage, les frais de culture sont tous à la charge du colon, moins les fumiers : le propriétaire doit les fournir. Le produit se partage par moitié entre le colon et le propriétaire ; mais celui-ci prélève sur la masse du produit le onzième pour les impositions. Quant au colonage à métairies, le métayer est logé, et les batimens qu'il occupe se composent d'une petite maison, d'une grange et d'un four. Le propriétaire fournit le cheptel, dont la valeur, variable de sa nature, est estimée 500 francs, terme moyen. Le croit ou la perte entre dans le partage. Il n'y a point de cheptel pour le colon partiaire.

Une métairie bien agencée a de contenance six ou

sept hectares ainsi distribués : la moitié aux céréales,  $1/6$  aux prés,  $1/3$  à la vigne. On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer les bois dans cette distribution de fonds ; mais il faut se rappeler que presque toutes les pièces ont leur bordure en chênes, châtaigniers, ormeaux, etc. Le travail de deux hommes, d'une femme et de ses enfants, suffit à l'exploitation d'une semblable métairie.

Les instrumens aratoires sont l'araire à oreille, le boyau à deux branches de 0,30 de long, une bêche armée de fer, une charrette à bœufs : la herse n'est point usitée dans le pays ; on y supplée par un travail à la bêche. Un seul instrument a été nouvellement introduit dans la commune : c'est la *tournée*. On le doit au maire de la commune, M. le colonel Lapeyre, dont l'exemple et les conseils ont si puissamment contribué à l'amélioration de l'agriculture locale.

Saint-Lazare compte peu de métairies, attendu la grande division des propriétés. Les petits biens de paysans y sont en général de deux à trois hectares au plus : mais travaillés ordinairement à la bêche, et toujours avec un soin extrême, ils sont proportionnellement plus productifs.

*Assolement. — Fumiers.* — À l'exception d'un très petit nombre d'arpens privilégiés, assez fertiles pour

se passer de fumier, les fonds de la commune ont besoin d'être fumés tous les deux ans. La terre à blé reçoit alors de trente-cinq à trente-six charretées de fumier, équivalant chacune à un mètre cube, dont la valeur moyenne est de 4 fr. Dans l'état actuel des choses, Saint-Lazare n'a pas besoin, pour cet objet, de recourir aux communes voisines : ses écuries, ses étables, ses parcs et le curage des chemins, lui fournissent le nécessaire. Mais ces précieuses ressources s'amélioreraient encore si au lieu d'entasser presqu'à sa porte les fumiers qu'il recueille, le cultivateur les rassemblait dans des fosses creusées exprès : il obtiendrait par là plus de propreté, plus de salubrité dans son habitation ; les pluies ne lui enleveraient plus ce qu'elles entraînent avec elles de sucs fertilisans ; enfin le fumier lui-même serait plus tôt et mieux consommé au point désirable. L'aménagement des fumiers est susceptible ici de beaucoup d'améliorations. Il est à souhaiter aussi que l'usage de certains amendemens, tels que la chaux, la cendre, l'enfouissement en vert de quelques fourrages, se répandent davantage parmi les cultivateurs de Saint-Lazare. A la vérité, M. le colonel Lapeyre a donné à cet égard d'utiles exemples. Quelques propriétaires en ont profité ; mais on voudrait lui voir encore plus d'imitateurs.

C'est aussi le colonel qui le premier dans Saint-Lazare a pratiqué l'assolement triennal, le plus convenable peut-être au sol de la commune. Il sème la première année du froment ; la seconde, du trèfle ; la troisième, du maïs. J'ai reconnu la même rotation sur quelques fonds de la plaine, particulièrement sur le bien de M. Brard ; mais les autres propriétaires de la commune suivent encore l'assolement si usité dans le département de la Dordogne, l'assolement bisannuel. Première année, du blé ; seconde année, maïs, pommes de terre ou orge. Ils ne conçoivent pas qu'en semant moins on puisse recueillir plus, ou plutôt ils ne se rendent pas compte de l'augmentation en fourrages, en bestiaux, en fumier, que procure au propriétaire l'assolement triennal pratiqué sur un fonds sage-ment divisé en trois mains. Quoi qu'il en soit, et bien que l'agriculture locale, déjà sur la voie du progrès, ait encore de grands pas à faire, cependant les améliorations opérées ont eu dès à présent pour résultat la suppression complète des jachères.

*Culture des grains.* — Presque toutes les céréales sont cultivées dans la commune, particulièrement le blé, le seigle et le maïs, à peu près par égales portions ; l'orge et l'avoine le sont beaucoup moins. On n'est

point ici dans l'usage de renouveler la semence ; elle est prise sur le produit même du bien, mais choisie et triée avec le plus grand soin. Celle du blé seulement est ensuite soumise à un chaulage dont les procédés varient. Il paraît, d'après des observations comparatives faites scrupuleusement sur les lieux, que le chaulage au vitiol mériterait la préférence, et qu'il n'expose à aucun inconvénient.

Les labours se font à la charrue dans les biens d'une certaine étendue, et à la bêche dans la plupart des petites propriétés. La terre à blé ne reçoit qu'un labour, et cela en octobre ; on donne deux labours aux fonds destinés au seigle, le premier en août, le second en septembre, au moment de semer. Les labours pour le maïs se donnent de novembre en mars.

Tous les grains se sèment à la volée, excepté le maïs, que l'on sème par rangée à la distance de 0,33. On voit, par ce simple exposé, combien les agriculteurs de Saint-Lazare gagneraient à l'introduction des semoirs nouvellement inventés ; mais dans un pays de colonage où les propriétés sont si divisées, et où les *réserves* (1) ne sont point usitées, il faut attendre que de

(1) On appelle *réserve* dans le département de la Dordogne ce qu'ailleurs on nomme *bien sous la main*. Ce sont des portions de terrain que le propriétaire fait exploiter lui-même à son gré. Là,

nouveaux perfectionnemens aient simplifié ces utiles inventions, et qu'ils en aient rendu les instrumens d'un prix plus accessible à toutes les fortunes.

L'époque des semailles, des sarclages, des récoltes, et la manière d'y procéder étant les mêmes que dans le reste du département, il nous suffira de les indiquer sommairement.

Le blé se sème en octobre; il est sarclé en mars et avril; on moissonne en juillet.

Le seigle se sème en septembre; point de sarclage; la récolte se fait en juin et juillet.

Le maïs se sème en avril et mai, reçoit deux ou trois façons au boyau, et à la dernière on sème des haricots dans les intervalles. La tige du maïs sert de rame. On récolte ce grain en octobre.

Les semailles de l'orge se font en septembre; celles de l'avoine, en mai. Ces deux cultures ont très peu d'importance dans la commune.

La constance des pluies en été, et des sécheresses trop prolongées pendant les derniers mois du printemps sont

n'ayant point à lutter contre les méthodes routinières du colon, il peut tenter des expériences, chose que raisonnablement on ne doit pas attendre ni du colon partiaire ni du métayer. Le pauvre n'est pas encore assez éclairé pour reconnaître aussitôt le mieux; il se déifie des nouveautés: l'exemple est la seule leçon à sa portée, la seule dont il puisse profiter.

les causes météoriques les plus funestes aux grains dans la commune. Voisine du Sarladais, elle est cependant rarement frappée de ces grêles meurtrières qui désolent si souvent les environs de Sarlat. Ces terribles orages, qui viennent ordinairement de la région de l'ouest, semblent appelés de préférence sur les coteaux des deux rives de la Dordogne. Depuis trente ans, deux années surtout ont été funestes à la commune de Saint-Lazare par leur intempérie : ce sont les années 1816 et 1830.

Parmi les plantes qui nuisent ici le plus aux cultures des céréales, on remarque surtout une espèce de petite rave sauvage connue sous le nom local de *rioubène*. La limace agreste et divers limaçons causent aussi des dégâts quand le printemps est chaud et humide.

Le battage des grains se fait au fléau, et suit immédiatement la récolte. On partage aussitôt. C'est la suite nécessaire du système d'exploitation par colonage. Le maïs ne pouvant se dépiquer sur-le-champ, on partage par sacs d'épis.

La commune de Saint-Lazare produit assez de grains pour sa consommation; mais elle n'a ni moulins à eau ni moulins à vent : elle fait mouitre ses grains aux moulins du Sern. Dans les années de disette, l'habitant s'approvisionne au marché de Terrasson. Les mercuriales de cette petite ville sont aussi celles de Saint-Lazare.

Le terme moyen du nombre de fois que la terre rend la semence dans les cultures de la commune est de six pour un en blé et seigle, et de vingt à peu près en maïs : Quelques fonds privilégiés ou mieux cultivés rendent davantage : ce sont des exceptions. Il est difficile de se rendre un compte exact des frais de culture ; mais d'après les calculs les plus approximatifs, et supputant tous ces frais en argent, on peut les estimer à 50 fr. par hectare.

Le prix moyen de la journée de travail est de 55 cent. et nonrr.

La journée d'un bouvier et de ses bœufs est de 3 fr.

Un valet gagne par an 100 fr. et nourri

Une servante a de gages annuels, outre la nourriture, 60 fr.

Un petit pâtre est nourri et entretenu.

*Culture de la vigne.* — On cultive très peu la vigne dans la plaine de Saint-Lazare ; mais cette culture est la principale sur les coteaux : c'est même sur les pentes les plus élevées, sur celles du *Poitjoulou*, que mûrissent les meilleurs vins de la commune. Tous les vignobles sont en plein ; les jouales ne sont point usitées. Seulement dans les vignes nouvellement plantées il est d'usage, la première et la seconde année, de semer du maïs entre

les rangs, on d'y planter des pommes de terre. Les façons données à ces deux genres de produit servent de binage à la jeune vigne. Ensuite, on donne trois façons par an. La première, en hiver: on appelle cette façon *curer la raze*; la seconde, en avril: c'est ce qu'on nomme dans le pays *fossoyer*; la troisième, qui se donne en juin, n'est qu'un simple binage.

En général, cette culture est bien entendue, l'exposition choisie avec soin du couchant au midi, le pravignage pratiqué de la manière la plus convenable, les plans toujours espacés à un mètre en tout sens, les deux premières façons données au hoyau et la dernière à la pioche, la taille pratiquée tard, en février ou même en mars, pour prévenir les dangers des gelées printanières et mieux conserver la vigne, enfin l'épamprément fait en juin et juillet, dans la saison la plus utile. A la vérité, il n'y a que quelques jeunes vignes qui soient échalassées; on laisse les autres marier leurs branches: mais il est des frais de culture que défend toujours à un sage agriculteur la valeur commerciale du produit.

Quant aux procédés de vinification, ils sont des plus simples. Après avoir rempli la cuve, on y foule le raisin avec les pieds; on laisse ensuite cuver pendant quinze ou vingt jours, puis on écoule, et le vin est logé dans de vieux tonneaux contenant de douze à trente-six hecto-

litres : il est houillé et boudé avant le 10 novembre. On soutire une fois, en général à la pleine lune de mars. Le meilleur cultivateur de Saint-Lazare ne soutire qu'à la pleine lune de juin.

On n'approuverait peut-être pas quelques-uns de ces procédés, si l'on en jugeait par comparaison avec ceux qui sont en usage dans les grands crus de Bergerac, des graves de Bordeaux ou du Médoc; mais il n'y a rien d'absolu en agriculture. La différence des climats, du sol, des usages locaux eux-mêmes; les goûts capricieux du consommateur, et avant tout la nécessité de proportionner les frais d'exploitation à la valeur commerciale du produit, parlent plus haut que les meilleures théories. Comment tenter des améliorations dispendieuses, quand le mieux obtenu par elles ne saurait jamais élever dans la même proportion les prix de vente? Si la durée du cuvage est longue à Saint-Lazare, c'est qu'il faut plaire au consommateur qui attache la plus grande importance à la couleur; si le vin est logé dans de vieux tonneaux, c'est parce que l'économie en fait une loi nécessaire : d'ailleurs, ici l'opinion générale donne au bois *aviné* la préférence sur le bois neuf.

Le vignoble de la commune de Saint-Lazare rend, année commune, par hectare, 2,560 litres, à peu près

vingt-cinq hectolitres. Les frais de culture égalent ceux des terres à blé, cinquante francs par hectare. Les vins obtenus s'exportent dans les départemens de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, les uns par la voie du roulage, les autres à dos de mulet dans des outres, selon que les chemins sont ou non accessibles aux voitures.

*Légumes.* — Les seuls légumes que l'agriculteur alterne ici avec les céréales sont la pomme de terre le haricot blanc et la fève noire. La pomme de terre surtout, grâce aux labours qui précèdent sa plantation et aux binages qu'elle reçoit avant sa floraison, aménage, nettoie la terre, et la prépare au mieux pour la culture du blé. On plante en avril ou en mai, quand les gelées ne sont plus à craindre; la récolte se fait à la pioche au mois d'octobre. On estime la valeur de cette récolte, par hectare, à la moitié du produit d'un hectare en blé. Quelques cultivateurs intercalent le trèfle incarnat entre le blé et la pomme de terre, dans l'ordre suivant: 1.<sup>o</sup> blé ou seigle, récolté en juillet; 2.<sup>o</sup> trèfle incarnat, semé en août et récolté en mai; 3.<sup>o</sup> la pomme de terre: le blé la remplace.

A Saint-Lazare, la terre destinée aux haricots est travaillée à la bêche; on sème par rangs au mois de

mai ; on bine une ou deux fois, et l'on rame avant la floraison : la récolte se fait au mois de septembre ou d'octobre. Aux haricots succède le blé. Plusieurs agriculteurs de la commune associent cette culture à celle du maïs, en semant le haricot au pied du maïs, dont la tige sert de rame. Cet usage est commun à quelques cantons de l'Italie ; mais on doute encore qu'il soit véritablement avantageux.

La fève demande des labours à la charrue. Du reste, les époques pour semer et récolter sont les mêmes que celles des deux autres plantes légumineuses ; elle y remplit aussi le même rôle dans la rotation bisannuelle des cultivateurs de l'endroit.

*Prairies naturelles et artificielles ; fourrages.* — Les prairies naturelles de Saint-Lazare sont généralement assez productives, surtout dans les vallons, où elles trouvent un sol gras et argileux, plus favorable pour elles que ne le sont les fonds sablonneux et légers de la plaine alluvionnelle. On ne fume point ici les prairies ; rarement pratique-t-on quelques irrigations. Cependant l'hectare rend, terme moyen, quatre cents myriagrammes de foin, regains compris. Le prix de ce produit varie suivant les années. Quant aux frais qui comprennent la fauche, le bottelage, le transport, les

impositions, ils sont estimés à 25 p. 100 du produit.

Les prairies artificielles, dont l'introduction dans la commune ne remonte pas à plus de douze ans, ont eu les plus heureux résultats. Cette amélioration, qui ouvre pour ainsi dire la porte à toutes les autres, a déjà influé de la manière la plus frappante sur la prospérité du pays. Elle a déculpé le nombre des bestiaux et la masse des fumiers; elle a ouvert un nouvel avenir aux habitans de Saint-Lazare.

Les plantes cultivées en prairies artificielles, dans la commune, sont la luzerne et le sainfoin.

La luzerne, qui trouve ici sur plusieurs points les terrains gras et profonds qu'elle préfère, y est semée ou en avril ou en septembre, par rangées. Il est inutile de remarquer qu'au préalable la terre a été bien labou-rée et fumée.

Semée en avril, la première coupe se fait en septembre; semée en septembre, cette première coupe a lieu en juillet. Dès la troisième année, la luzernière est dans toute sa force, et donne quatre coupes par an. On ne peut encore déterminer la durée des luzernières dans Saint-Lazare; mais il en est qui ont près de dix ans, et dont rien n'annonce encore le dépérissement.

Le sainfoin trouve aussi sur différens points de la commune des terrains convenables à son dévelope-

ment, soit dans quelques fonds de la plaine, soit sur la zone calcaire des coteaux. On le sème à la volée au mois d'août, avec un peu d'orge ou de seigle, afin que leur ombre l'abrite. Il est coupé deux fois dès l'année suivante.

Parmi les autres plantes fourragères dont l'introduction remonte à peu près à la même date que celle de la luzerne et du sainfoin, nous avons remarqué dans les cultures de Saint-Lazare :

1.<sup>o</sup> Le trèfle incarnat annuel, qui se sème en août et se fauche en mai, après avoir dans cette seule coupe donné par hectare de trois cents à sept cents myriagrammes de fourrages : il est remplacé par la pomme de terre;

2.<sup>o</sup> Le trèfle de Hollande, que l'on sème en mars et que l'on fauche l'année suivante. Il donne alors deux coupes, après lesquelles on le remplace par quelque céréale. Il serait peut-être plus avantageux de renoncer à cette seconde coupe et de l'enfouir; mais à Saint-Lazare, comme dans presque toutes les communes rurales du département, ce n'est encore que le petit nombre qui ose sacrifier pour récolter.

Pour apprécier le bien opéré dans Saint-Lazare par l'introduction des plantes fourragères et des prairies artificielles, nous allons donner ici l'état numérique

actuel des bestiaux de la commune. Que l'on compare cet état aux relevés officiels faits de 1803 à 1820, et l'on verra que la race bovine est aujourd'hui plus que décuplée.

Bœufs propres aux labours . . . . .	100
Elèves . . . . .	40
Chevaux . . . . .	10
Moutons . . . . .	300
Cochons tonquins et autres . . . . .	350
Chèvres . . . . .	10

*Plantes textiles.* — La culture du chanvre est très peu de chose dans la commune; mais il n'en est pas ainsi de la culture du lin : celle-ci a acquis beaucoup d'importance. Malheureusement, nous n'avons pu nous procurer, à l'égard de ce produit, des documens assez positifs pour en établir le chiffre.

*Bois.* — Saint-Lazare ne renferme que quelques bouquets isolés, dont la contenance s'élève à peine de 4 à 5 hectares. Si le relevé que nous avons présenté en commençant notre notice évalue cette contenance à plus de 80 arpens, c'est que l'on y aura sans doute compris les arbres de bordure qui entourent les différentes parcelles des propriétés. Parmi ces arbres, le

plus important pour le pays, c'est le châtaignier, dont le fruit nourrit pendant deux mois la classe agricole. Il lui fournit même au-delà de ses besoins : presque tous les ans, l'habitant porte au marché de Terrasson quelques hectolitres de châtaignes. Les produits oléagineux du noyer lui ménagent aussi quelques ressources. Malheureusement, l'hiver de 1829 à 1830 a fait périr beaucoup de noyers et quelques châtaigniers ; mais depuis on a beaucoup planté, et du moins la prévoyance du présent sera utile à l'avenir.

*Industrie. — Commerce.*

Il n'y a pas encore vingt ans que l'industrie et le commerce de Saint-Lazare se bornaient presque exclusivement à la culture de la vigne et à la vente de ses produits ; mais à l'époque même où la culture des fourrages commençait à agrandir le cercle des opérations agricoles de l'endroit, un autre genre d'industrie y vint aussi exercer son utile influence. A l'arrivée de M. Brard dans le pays, l'exploitation régulière des houilles du Lardin (1), la création d'une verrerie, l'établissement d'une école municipale, plus tard

(1) La galerie qui conduit aux travaux d'exploitation est près de la Vézère ; un petit chemin de fer facilite le transport de la houille jusqu'au point d'embarquement.

les grands travaux nécessités soit par la construction du pont de Terrasson, soit par la canalisation de la Vézère, en utilisant les produits minéraux de la commune, apprirent à l'habitant qu'il pouvait en tirer parti pour son propre bien-être. Alors, chez ce peuple de vigneron et de laboureurs, il se trouva quelques hommes qui s'adonnèrent, les uns au travail des mines, les autres à l'exploitation des carrières, d'autres à la fabrication des tuiles et de la chaux (1) : l'instruction qu'ils recevaient à l'école mutuelle, en développant leur intelligence, rendait leur activité plus propre à tout. Ainsi, dans Saint-Lazare, les occupations lucratives se sont multipliées à mesure que la population s'est accrue.

On sentira mieux encore toute l'utilité de ce développement industriel, lorsque l'on aura fait disparaître le seul et dernier obstacle qui gêne maintenant la libre navigation de la Vézère entre le Lardin et la Dordogne. Le barrage du moulin d'Aubas n'ayant pas été détruit à l'époque où tous les autres furent coupés, il en résulte aujourd'hui que les bateaux, soit en descendant, soit en remontant, sont obligés de transborder leurs marchandises : de là des retards et une augmentation de

(1) La tuilerie de Saint-Lazare est maintenant sur les bords de la Vézère, au hameau de Mazubrier. C'est un ancien officier retraité qui l'a établie dans sa propriété.

frais. Nul doute que la sagesse de l'administration n'achèvera bientôt son ouvrage, en faisant disparaître cette dernière entrave.

Quoique l'état actuel des choses, grâce à ce seul obstacle, ne soit pas de nature à encourager les riverains, cependant tels sont toujours les avantages d'une navigation intérieure, qu'il s'est déjà formé au Lardin un entrepôt qui tend de jour en jour à s'accroître. Non-seulement ce petit port reçoit de l'intérieur, et expédie déjà aux pays de vignobles, les différentes sortes de bois que réclament la grande culture de la vigne et la fabrication des barriques; mais il reçoit en retour du sel, du fer, du plâtre, des denrées coloniales.

L'intérêt que doit inspirer toute industrie naissante nous engage à présenter ici l'état de mouvement de l'entrepôt du Lardin pendant l'année 1833. Nous nommerons même les négocians qui ont eu le bon esprit d'ouvrir les premiers cette nouvelle voie à leurs spéculations. Il est bon, d'ailleurs, de fixer un point de départ auquel on pourra, dans la suite, comparer les développemens futurs.

Mais avant tout, je dois nommer le fondateur, celui qui le premier concut l'idée de fonder au Lardin un entrepôt de merrain, de carrassonne et de feuillard, M. Joseph Schnegg. C'est lui qui, lorsque autour de lui tout

était découragement, ne désespéra point du succès, continua les travaux autant qu'un seul individu pouvait le faire, donna la plus grande extension à la fabrication de la chaux hydraulique (1), et trouva ainsi le moyen d'occuper un grand nombre de bras. Joseph Schnegg, ancien maître mineur, appelé par M. Brard au Lardin, est un Tyrolien naturalisé, maintenant fixé dans le pays. Il y vint avec son marteau, sa lampe, ses connaissances pratiques, son courage, son économie, son bon esprit et sa probité. Ce fonds de véritables richesses lui a suffi pour s'établir, pour prospérer, et, ce qu'il estime encore plus, pour être utile à sa nouvelle patrie. En reconnaissance de ses services, et comme témoignage de la considération publique, il a été nommé adjoint de la commune de Saint-Lazare. C'est sur le registre de ce bon et estimable homme que j'ai relevé l'état suivant :

*État des marchandises qui ont remonté la Vézère jusqu'au Lardin en 1833.*

FER.— MM. Festugières ont expédié en fers provenant de leur forge des Eysies, en janvier, mars, avril et

(1) La fabrique de chaux hydraulique est au Lardin, près de la rivière. La cuisson se fait en plein air, avec le charbon de l'endroit.

mai (quint. de 100 kil.). . . . .	302
SEL. — MM. <i>Schnegg, Damarsie, Chabrelis-Vignol, Marquès et Legoues</i> , de Bordeaux, ont fait remonter en février, mars, avril, mai et octobre. . . . .	1,079
PLATRE. — MM. <i>Schnegg, Damarsie et Delma-</i> <i>rest</i> , en février et avril. . . . .	300
VERRE CASSÉ. — Pour la verrerie du Lardin. .	35
DENRÉES COLONIALES. — M. <i>Ambroise Lapeyre</i> , pharmacien, en denrées coloniales et graines de fourrage. . . . .	75
AVOINE. — M. <i>Lacombe</i> , aubergiste à Terrasson. . . . .	100
TOTAL (quint. mét.). . . . .	1,891

*État des marchandises expédiées du port du Lardin en 1833.*

CHARBON DE TERRE DU LARDIN. — Envoyé à la forge des Eysies par la compagnie des mines, 2,599 hect. à 93 kil. (quint. de 100 kil.). . . . .	2,417
MERRAIN. — 55 milliers, à 35 q. le mille, expédiés à Bordeaux par MM. <i>Schnegg, Legoues, Damarsie et Marquès</i> . . . . .	1,925
<i>A reporter.</i> . . . . .	4,342

COMMUNALE.	43
<i>Report.</i> . . . . .	4,342
CARRASSE. — 287 milliers, à 23 q. le 1,000,	
expédiés à Bordeaux par MM. <i>Schnegg</i> ,	
<i>Damarsie et Marquès.</i> . . . . .	6,457
FEUILLARD. — 793 milliers, à 6 q. le 1,000,	
expédiés par MM. <i>Lapouyade de Châtre</i> ,	
<i>Labuelle de Merat, Damarsie, Schnegg</i> , à	
6 q. le 1,000. . . . .	4,758
TOTAL (quint. de 100 kil.). . . . .	15,557

*Récapitulation.*

Fer. . . . .	302 q. de 100 k.
Sel. . . . .	1,079
Plâtre de Montmartre. . . . .	300
Verre cassé. . . . .	35
Denrées coloniales et graines. . . . .	75
Avoine. . . . .	100
Houille ou charbon de terre. . . . .	2,417
Bois divers. . . . .	13,215
TOTAL. . . . .	17,523 q. de 100 k.

Le mouvement du petit port du Lardin présente donc, pour l'année 1833, un transport de marchandises du poids de 17,523 quint. mét., ou de 3,500,000 livres, poids de marc. Comme on ne saurait douter

aujourd'hui du complet achèvement de cette canalisation de la Vézère, si long-temps controversée, il est permis d'espérer que la commune de Saint-Lazare, avec l'heureuse impulsion donnée à son agriculture, avec ses mines, sa verrerie et son petit port, verra s'accroître encore sa prospérité; fournissant ainsi un frappant exemple des heureux résultats d'une bonne administration locale; de l'instruction primaire, répandue dans les campagnes; du zèle et des lumières de quelques hommes de bien; de diverses industries, s'exerçant sur les produits naturels du pays; enfin d'une navigation intérieure déjà en activité, mais dont un seul et dernier obstacle entrave encore le développement. Le gouvernement seul peut le faire disparaître.

---

---

## NOTES

*Sur quelques Antiquités du département de la Dordogne.*

---

### GROTTE DE BADEGOL.

La grotte de *Badegol*, située dans la commune de Beauregard, canton de Terrasson, mérite d'être remarquée non-seulement à cause de sa position géologique, mais encore pour ses antiquités. Elle s'ouvre au midi presqu'au sommet d'un brusque escarpement de calcaire caverneux qui repose sur les sables et les grès supérieurs du terrain honiller. Les deux terrains, ainsi superposés, forment un assez haut coteau dirigé de l'est à l'ouest, parallèlement à la grande route qui passe au pied. L'entrée de la grotte est évasée, et la hauteur du sol à la voûte est au moins de sept pieds. Des éboulements empêchent de pénétrer à plus de quinze pieds dans l'intérieur; mais l'étude de la partie accessible et des pentes voisines suffit pour reconnaître que l'endroit fut habité, sans doute à l'époque où, comme les sauvages de l'Occident, les Gaulois n'employaient encore que la pierre à la

fabrication des armes et d'une foule d'outils de première nécessité. En effet, pour peu que l'on creuse à l'entrée de la grotte, en dedans d'un bloc de rocher qui lui sert comme de seuil, on trouve un amas d'ossemens, de charbons et de fragmens de silex mêlés ensemble. Une couche d'ossemens brisés se montre hors de la grotte, à l'est, au pied et le long de l'escarpement, sur une longueur de près de trente mètres; d'autres ossemens, d'autres éclats de silex, entraînés au loin par les eaux, sont disséminés sur les pentes inférieures. Or, en examinant ces silex, on voit aussitôt qu'ils ont été brisés à dessein, et taillés en traits, en dards, en instrumens divers. Rien de semblable ne se montre sur le petit plateau qui couronne le coteau. Seulement, on y indique l'emplacement qu'occupa jadis un hameau qui portait le nom des *Aireaux*, et plus anciennement celui de *Cimetière du village*; noms et souvenirs qui paraissent ne dater que d'hier, quand on reporte sa pensée au temps où la grotte était habitée.

Une remarque plus importante à faire, c'est que les silex de *Badegol*, étrangers à la localité, sont des silex de la craie. Or, la craie la plus voisine ne se montre qu'à deux lieues de là. Ainsi, nul doute qu'ils n'aient été transportés ici pour y être travaillés. Leurs fragmens sont même en si grande quantité sur le sol, qu'on est natu-

rellement porté à croire que la fabrique de *Badegol* dut être assez long-temps en activité. On le croira plus volontiers encore si comme nous, sans donner à ce grand mot de *fabrique* plus d'importance que nous n'en donnons nous-même, on ne voit dans ces débris que les derniers vestiges des travaux d'un petit nombre d'individus, d'une seule famille peut-être. Quoi qu'il en soit, en moins d'une heure de recherches sur le lieu, nous y avons recueilli plus de trente fragmens d'instrumens divers très reconnaissables, et nous aurions pu en rassembler dix fois plus, si nous eussions été moins difficiles sur le choix. Parmi ces objets, nous citerons entre autres de longues pointes de javeline d'un joli silex blanc que l'on reconnaît aussitôt pour un pseudomorphe de madréopore oculé; des morceaux de lames de conteau à double tranchant, plates en dessous et munies d'une vive arête en dessus; deux *armures de javelot*. Nous donnons ce nom à de grands traits triangulaires dont la pointe aiguë est assez finement dentelée; les côtés sont plus grossièrement traités; la base décrit un arc opposé à la pointe. Tous ces traits sont d'un silex gris ou noirâtre, commun dans les craies de la Dordogne. Nous n'avons rencontré à *Badegol* aucun débris de hache; mais on nous a don-

né (1) un de ces instruments, trouvé près de la grotte. Il est entier, presque assez dégrossi pour être livré au poli, et sa matière est un grès très compacte, substance que nous avons très rarement vue employée à pareil usage.

On voit, d'après les détails dans lesquels nous venons d'entrer, que, sous le rapport des antiquités, la grotte de *Badegol* ressemble à celles du *Pey-de-l'Aze*, de *Combe-Grenan*, et de quelques autres dont nous avons déjà parlé dans l'annuaire de la Dordogne, quand nous avons eu à traiter des antiquités du Sarladais. Toutes nous ont offert le même mélange d'ossements, de charbons, de silex taillés par la main de l'homme. Ce mélange indiquerait-il un moyen de fabrication ? Faut-il y voir une réunion d'élémens nécessaires à quelque espèce de cimentation, propre à rendre le silex plus facile à refendre et à tailler ? On ne le conçoit pas ; mais peut-être y aurait-il quelque témérité à le nier avant d'avoir tenté des expériences. Ce qu'il y a du moins de certain, c'est que cette identité de mélange, dans des circonstances semblables, avec les mêmes particularités, ne saurait être l'effet du hasard. D'un autre côté, ni les repas de l'homme dans ces sauvages de-

(1) Nous tenons cette hache de M. l'abbé Audierne, au zèle et aux lumières duquel l'archéologie du département a déjà de nombreuses obligations.

meures quand il y vivait, ni ceux des animaux carnassiers qui, avant ou après le séjour de l'homme, habiterent peut-être ces repaires et y déchirèrent leurs proies, ne sauraient expliquer d'une manière satisfaisante des amas ainsi composés, aussi étendus, tels enfin que nous les avons observés, particulièrement à *Badegol* et au *Pey-de-l'Aze*. Remarquons cependant que de tous les ossemens observés dans ces différentes localités, nous n'en avons vu aucun qui n'ait appartenu à des animaux de même race et de même espèce que ceux qui vivent encore dans le pays, tels que montons, bœufs, chevaux, etc. Du reste, ils n'ont rien de commun, pour l'âge, avec les os que renferment les cavités désignées par les géologues sous le nom de *cavernes à ossemens*.

Nous terminerons par une observation qui n'est pas sans importance. Les grottes ne sont pas les seuls endroits où nous ayons trouvé un grand nombre d'armes et d'outils en pierre; le tertre d'*Ecorne-Bœuf*, près Périgueux, un coteau de *Montastruc*, un vallon près du *Lanquais*, quelques collines de l'arrondissement de *Ribérac*, nous ont aussi présenté ce genre d'antiquités. Mais, suivant les localités, il existe de grandes différences entre ces instrumens, et pour le faire, et pour la matière employée. Ceux qui proviennent des grottes

sont en silex de la craie (1), et d'une forme donnée pour un premier coup, réparée ensuite par de légères percussions répétées jusqu'à l'infini. La chose est évidente pour les traits qui ont une de leurs faces plate, naturellement unie et plus ou moins conchoïde : ce sont les plus nombreux. (2) Après la première division en éclats, l'ouvrier réglait leur emploi en raison du résultat fortuit de la fracture. A *Ecorne-Bœuf*, au contraire, ainsi que dans quelques autres localités, il y eut plus d'art, plus de variété dans les produits : ce n'est pas seulement le silex qu'on y travailla, mais on y tailla aussi le jaspe, la pierre lydienne, le porphyre, le basalte, la serpentine dure ; on leur donna même souvent un poli aussi vif, aussi brillant que pourraient aujourd'hui l'obtenir nos meilleurs ouvriers. Les haches sont, je crois, les seuls instrumens que les Gaulois aient polis, les seuls aussi auxquels ils aient employé quelquefois d'autres pier-

(1) La grotte de *Badegol*, du *Pey-de-l'Aze*, et celles de la rive droite du *Géou*, ne sont point dans la craie ; mais elles en sont à environ deux lieues.

(2) Nous avons déjà décrit cette espèce de traits dans notre Notice sur des armes et autres instrumens en pierre. (Voyez le *Musée d'Aquitaine*, tome 2 ; voyez aussi les *Annuaires de la Dordogne*.)

res que le silex (1); mais si l'on ne trouve qu'un très petit nombre de traits en jaspe et en porphyre, si presque tous ressemblent pour la matière à ceux des grottes, ils en diffèrent ordinairement pour le fini du travail. Cela est vrai, surtout de ces armures de flèche dont la pointe, les ailes, le talon, toutes les parties enfin sont traitées avec une perfection étonnante, qui demanda plus de goût, d'intelligence et d'adresse que n'en exigèrent jamais les couteaux et les dards fabriqués dans les grottes. Ceux-ci semblent indiquer l'enfance d'un art qui s'exerçait sur des matières placées pour ainsi dire sous la main; les autres, au contraire, mieux fabriqués, et quelquefois d'une pierre venue de loin, sembleraient appartenir à une époque de perfectionnement, indiquer même des communications sociales de peuple à peuple, dès-lors un plus grand développement de civilisation. Mais quel intervalle de temps sépara ces deux époques? Est-il même bien certain que nous ne prenions pas pour différence d'époques ce qui ne serait qu'une différence de destination d'instrumens? Je ne sais; mais le sauvage qui vend à nos navigateurs sa hache polie, leur offre aussi des armes en pierre brute (1).

(1) Voyez, pour la description des haches, les *Annuaires* et le *Musée d'Aquitaine*; voyez aussi le *Metallotheque* de Mich. Mercatus,

Avouons-le, tout est mystère pour nous dans cette primitive industrie qui fut commune à tous les peuples dans leur enfance : nous ne pouvons même pas en juger par analogie, bien que cette industrie existe encore chez quelques peuples sauvages de l'Océanie. La curiosité de nos voyageurs, prompte à se passionner pour les travaux industriels de ces insulaires, n'est pas encore allée jusqu'à s'informer de leurs procédés de fabrication, et nous en sommes toujours à savoir comment sans connaître aucun de nos moyens, ils peuvent cependant tailler et polir les pierres les plus dures. Encore quelques années d'indifférence, et cette partie de leur histoire sera pour nous ce qu'est, depuis des siècles, l'histoire de l'art chez les Gaulois, un problème sans données suffisantes.

F. J.

## DES FORGES DITES GAULOISES.

Souvent il a été question dans notre Annuaire de ces forges, dites *gauloises*, dont les scories compactes,

imprimé à Rome en 1719. Vous verrez dans cet ouvrage, pages de 241 à 246, quelques détails curieux et de bonnes gravures d'armes en pierre, trouvées dans l'antique Latium. Elles n'y sont pas moins communes que dans le département de la Dordogne; mais les haches et les flèches sont loin d'y avoir été fabriquées avec autant de perfection.

je dirais mieux les minérais à moitié fondus se montrent amoncelés sur plusieurs points du département, même sur des hauteurs escarpées, telles que la plaine de *Born*, dans le Sarladais; le *Pui-Saint-Front*, dans *Lalinde*; la montagne de *Virtel*, dans *Allas-l'Evêque*, et autres sommités où l'on ne connaît aucun filet d'eau qui ait pu servir de moteur à une exploitation quelconque. Cette dernière particularité a fait imaginer que les forges en question remontaient à une époque antérieure aux temps historiques, et que les Gaulois, qui ne connaissaient point nos machines hydrauliques, durent y suppléer par l'invention des moulins à vent. Ce sont, à notre avis, autant d'erreurs. D'abord, la richesse des scories dont il s'agit, richesse telle qu'on peut aujourd'hui les exploiter avec plus d'avantage que beaucoup de minérais, prouve assez qu'elles ne sont point le résultat d'exploitations régulières conduites avec un art déjà porté à un certain degré de perfection. La grande quantité de fer qu'elles contiennent, l'absence de laitier véritable, leur surface à peine légèrement vitrifiée, leur constant mélange avec des morceaux de minéral que le feu n'a presque pas attaqués, tout en elles leur donne la plus grande ressemblance avec les scories des forges africaines, de ces forges demi-barbares que le sauvage indigène établit encore de nos

jours dans le voisinage des minérais, établissemens éphémères qu'il construit sans art, et qu'il abandonne sans regret quand il croit le gîte épuisé. Or, dans ces exploitations, pour entretenir l'activité du feu, on ne connaît d'autre moteur que de grossiers soufflets à bras, ou de simples tuyaux animés par la ~~action~~ <sup>action</sup> d'hommes qui se relaient dans ce pénible exercice. De la parité des produits ne peut-on pas conclure à la parité des moyens employés pour les obtenir? Alors que devient le haut savoir des Gaulois? Comment voir en eux les inventeurs des moulins à vent? Convenons plutôt que l'art de fondre les métaux, et en particulier le fer, était encore chez eux dans l'infance.

Quelques découvertes modernes ne laissent plus de doute à cet égard. En 1831, lorsqu'on ouvrit la route de Libourne à Chenonceaux, arrivé sous le tertre du Gibeaud, près du domaine de *Font-Bouillant*, on exploita pour ferrer la nouvelle route un tumulus assez élevé, composé de scories en tout pareilles à celles qui nous occupent: elles couvraient aussi les champs environnans. En enlevant ces matériaux, on finit par reconnaître qu'ils cachaient un ancien fourneau. Malheureusement l'entrepreneur et les ouvriers, plus pressés d'exploiter que de s'instruire, détruisirent cette fabrique avant d'en avoir bien constaté les dimensions et

les détails. Seulement, le propriétaire de *Font-Bouillant*, prévenu du fait, arriva encore assez tôt pour recueillir lui-même les données suivantes : Le fourneau était cylindrique, et terminé en cône dans sa partie supérieure. Cette couverture conique était pleine, sans autre issue que six ouvertures étroites, parallélogrammiques, perpendiculaires à l'axe du fourneau, et pratiquées symétriquement autour du cône. Sur la sole, dans l'intérieur, on avait trouvé des scories, des charbons et quelques morceaux de minérais à moitié fondus. On ne put rien apprendre des travailleurs sur l'issue qui dut jadis être ouverte au métal fondu. En me communiquant ces détails, on me fit parvenir l'échantillon des parois du fourneau et des matières recueillies dans son intérieur. J'ai déjà indiqué celles-ci. Quant au fourneau, sa construction était en pierres et sables réfractaires.

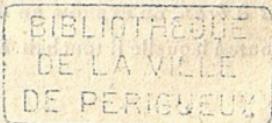
Une rencontre à peu près semblable eut lieu, en 1832, dans le département même de la Dordogne, arrondissement de Nontron, canton de Champagnac-de-Belair, sur la grande route de Périgueux à Nontron. Quand les travaux traversèrent la commune de Saint-Angel, localité où l'on connaît un grand nombre de ces amoncellements de scories, que l'on y désigne même sous le nom de *restes des forges à bras*, on exploita un de ces dépôts pour ferrer la route à laquelle il touchait. Dans l'exploit-

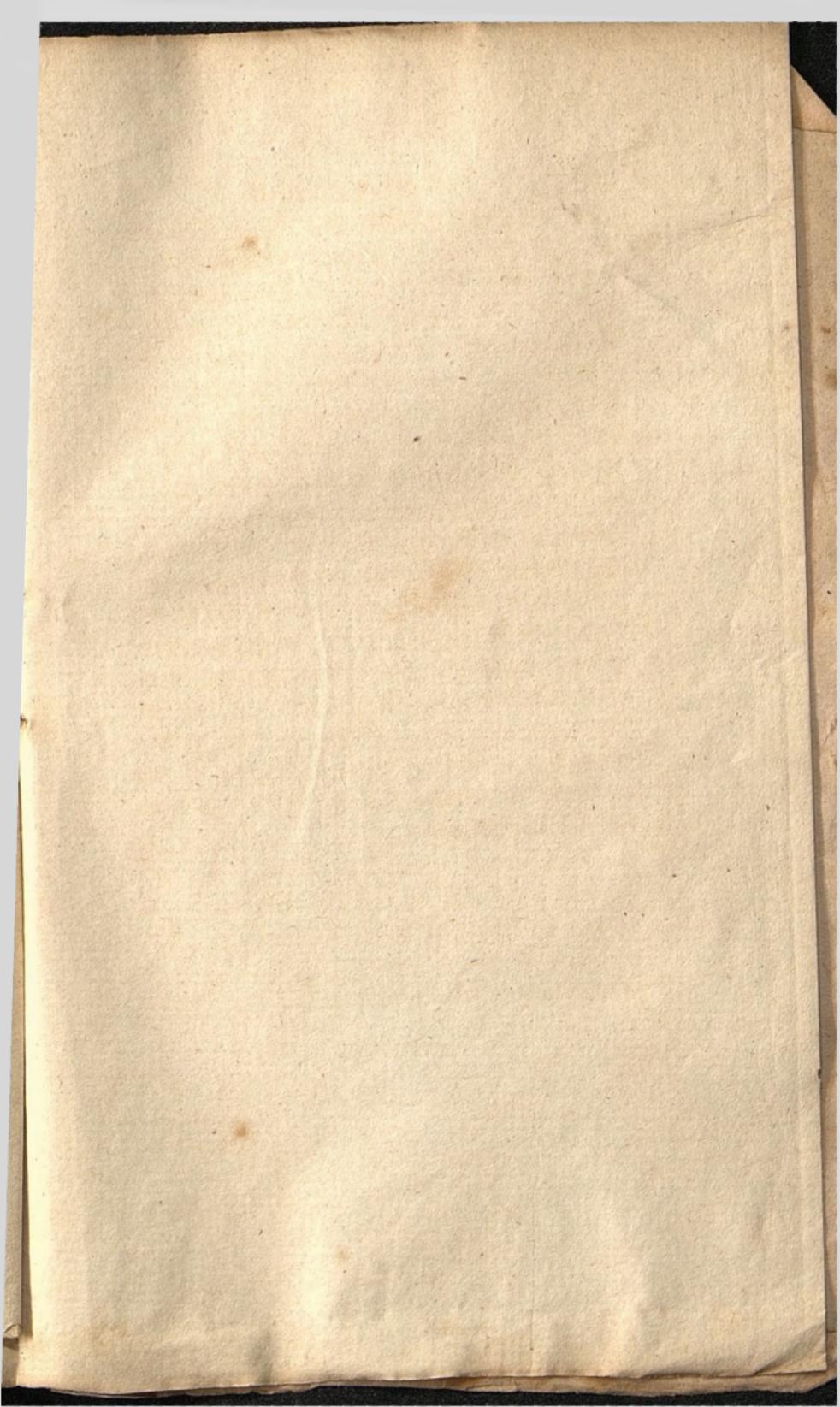
tation, on rencontra aussi un fourneau, mais déjà tout en débris. J'ai visité les lieux, et recueilli plusieurs de ces débris. J'y ai reconnu des matériaux de construction, semblables à ceux du fourneau de *Font-Bouillant*, et de plus, des morceaux que je crois de sa partie inférieure. On y voit encore plusieurs événets ouverts en différens sens, pour donner passage au métal fondu ; je l'ai cru du moins en trouvant l'intérieur de ces événets remplis d'une fonte imparsfaite, qui s'y est exactement moulée en longs cylindres.

Ces faits sont sans doute loin de nous révéler tous les procédés employés à l'époque dans les forges en question ; mais ils me semblent suffisans pour nous démontrer qu'il ne faut plus prêter aux Gaulois des connaissances qui paraissent leur avoir été complètement étrangères. J'ajouterai que, dans les denx circonstances mentionnées, des débris de tuiles romaines s'étant trouvés mêlés aux autres matériaux, on est porté à croire que l'usage de ces forges grossières s'est prolongé jusque dans le moyen-âge.

F. J.

FIN.







908011 100152



P  
21